

Etats généraux de la santé au travail

Projet pour la publication de

Livrets de l'Appel

« Pour ne plus perdre sa vie à la gagner »

Nous avons lancé un mouvement encore jeune, mais riche de diverses expériences. Notre appel initial doit être étayé, renforcé, enrichi de notre réflexion collective.

Nos objectifs :

- Approfondir une question peu approfondie, hormis de façon dispersée et souvent peu accessibles
- Donner un matériau de base pour des militants de la santé au travail
- Faire connaître les luttes, les organisations déjà engagées sur les thèmes
- Provoquer le débat public autour de nos propositions
- Faire connaître notre collectif, ses objectifs, ses propositions
- Donner une cohérence théorique à notre mouvement

Notre proposition est de publier des Livrets courtes, 100 000 signes, petit format (19 x 11 cm), présentant :

- Le problème (chiffres, analyses),
- les causes,
- des témoignages, des luttes existantes
- des propositions étayées.
- Une bibliographie, les travaux existants

Le format un peu long permettrait de faire apparaître des divergences éventuelles (sous forme d'encadrés par exemple). Les collectifs de travail, à la composition diverse à l'image de notre mouvement, seraient autonomes pour la rédaction des livrets (et les noms des rédacteurs : contributeurs apparaîtraient collectivement), mais le texte serait globalement validé par le Collectif d'animation.

La viabilité de cette publication pourrait être assurée par une « précommande » de la part d'organisations partie prenantes de notre mouvement (la précommande d'environ 700 exemplaires est une bonne indication de ce qu'il faudrait obtenir), qui pourraient les revendre à leurs membres.

Les premiers thèmes abordés pourraient être ceux des tables rondes des Etats généraux, en partant du matériau issu de cette rencontre :

- Organisation du travail et management : Lean Management ; résistances face aux OT dans le public ; dans les activités de service ; passer d'une souffrance individuelle à l'action collective.
- CHSCT Qu'est-ce qui empêche, qu'est-ce qui favorise l'action du CHSCT ? Les risques psychosociaux ; L'action en justice du CHSCT ; Perspectives.
- La santé des travailleurs précaires, sous-traitants et/ou des chômeurs.
- Accidents du travail et maladies professionnelles : risques chimiques ; risques physiques ; risques psychiques.
- Discrimination syndicale : comment garder sa santé dans l'engagement syndical ?
- Santé au travail des femmes, discriminations hommes – femmes.